

L'EDITO

François Mathieu

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

LE COSTUME « XXL » D'ERDOGAN...

Le soir même du référendum, le président turc Recep Tayyip Erdogan fit deux discours : l'un pour la presse, l'autre pour ses sympathisants. Le premier le vit faire l'apologie du rassemblement de son peuple après une victoire « historique » qui allait lui permettre de poursuivre le chantier des réformes dont le pays a – dit-il – grand besoin. L'autre le vit à l'offensive, évoquant un nouveau référendum pour rétablir la peine de mort, balayant d'un revers de main les 49 % d'électeurs ayant dit « non » à la « poutinisation » de la Turquie, « non » à l'autocratie. On comprend l'embarras – et les réactions très prudentes – des dirigeants européens. Quelle attitude adopter face à ce dirigeant aux discours à géométrie variable qui mène son pays vers un mode de gouvernement autoritaire et qui nourrit – avec succès pour le moment – ses causeries du ressentiment européen à son égard ? Et, plus important encore, quelle légitimité lui accorder après ce référendum au résultat étriqué ? L'équation est

complexe mais ses inconnues, finalement, peu nombreuses. D'abord, depuis qu'il a été élu président en 2014, Erdogan n'a eu de cesse de modeler la Constitution pour y ancrer ses ambitions.

Le costume était bien trop petit pour lui... L'ingérence dans le milieu judiciaire et, plus largement, la mise à mort de la séparation des pouvoirs sont depuis quelques années une réalité en Turquie. De même que les purges et empri-

Erdogan a sans cesse modelé la Constitution pour y ancrer ses ambitions

sonnements arbitraires dans de nombreuses strates de l'appareil d'Etat suite au putsch manqué de 2016.

Ensuite, les freins à la liberté d'expression éloignent la Turquie d'un projet démocratique, à vocation universaliste, si cher à ses partenaires européens. « *L'état d'urgence a considérablement amoindri le pluralisme* », rappelait Reporters sans frontières la semaine dernière.

Quelle légitimité accorder au « souverain turc » quand on sait que l'opposition a eu droit à un temps de parole dans des médias « muselés » très largement inférieur à celui du président turc ? Quelle légitimité accorder à ce vote après que les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

(OSCE) et du Conseil de l'Europe eussent – diplomatiquement – observé que « *le référendum s'est déroulé sur un terrain inégal et (que) les deux camps en campagne n'ont pas bénéficié des mêmes opportunités* ».

Quelle légitimité accorder à la Turquie d'Erdogan, disait-on ? Poser la question, c'est y répondre.

Mais la Turquie est un pays économiquement et stratégiquement important pour l'Union européenne, une tête de pont entre l'Occident et les pays arabomusulmans. Un pays avec lequel l'Union européenne a de surcroît passé – aussi discutable soit-il – un important accord pour réguler les flux migratoires. Difficile, dans ces conditions, d'adopter autre chose qu'une position « pragmatique » face à Erdogan. Mais cette position n'honore pas plus l'UE qu'elle n'inquiète le président turc.

Ce qui devrait l'inquiéter, par contre, c'est la levée de boucliers de l'opposition et les inquiétudes grandissantes, y compris au sein même de son parti, sur les pouvoirs « taille XXL » qu'il s'est arrogés. Le 51 % de « oui » a en effet servi d'électrochoc aux partis d'opposition, qui semblent en mesure de s'unir contre Erdogan, ce qui n'avait pas été le cas durant la campagne. Si le costume est trop grand, Recep Tayyip Erdogan risquerait de s'y perdre...